



CANADA

# DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

1	
2	✓
3	
4	✓
5	✓
6	✓
7	
8	✓
9	
10	BS

*Ops*

No. 67/7 LE CANADA ET LA FRANCOPHONIE

Discours de l'honorable Paul Martin, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, au banquet des Gouverneurs de la Chambre de Commerce des Jeunes du district de Montréal, à Montréal, le 11 mars 1967.

Parmi les sujets d'actualité qui retiennent présentement l'attention du Gouvernement canadien dans le domaine de la politique étrangère, il en est un qui suscite un intérêt très particulier et qui fait l'objet de sa vive sympathie, c'est la francophonie. J'ai pensé que Montréal, la deuxième ville française du monde, m'offrait un cadre tout indiqué pour vous en parler ce soir.

C'est là, bien entendu, un sujet qui intéresse tout particulièrement les Canadiens de langue française. Mais son importance ne se limite pas aux seuls Canadiens français. Car, dans la mesure où la francophonie ajoute une dimension nouvelle au développement de nos relations avec les autres pays, ce sont tous les Canadiens qui en bénéficient.

Notion toute récente et aux contours encore imprécis, la francophonie a néanmoins fait beaucoup parler d'elle depuis quelque temps. Certains chefs d'États francophones, notamment le grand président Senghor du Sénégal et le président Bourguiba de Tunisie, ont procédé personnellement à des échanges de vues là-dessus avec les gouvernements des pays intéressés. A l'occasion de la visite du président Senghor dans notre pays en septembre dernier, le Premier ministre et moi-même en avons longuement discuté avec lui. De plus, je m'en suis entretenu à plusieurs occasions, avec le ministre des Affaires étrangères de France. Pour notre part, nous comptons bien poursuivre ce dialogue avec tous les pays que la francophonie concerne.

Mais au juste, qu'est-ce que la francophonie? Le président Senghor est peut-être celui qui nous en a donné la meilleure idée. Il la conçoit avant tout comme une communauté de l'esprit, des pays dont le français est soit la langue nationale, soit la langue officielle, soit la langue d'usage. Il s'agirait de rapprocher entre eux ces pays qui, grâce à la langue française, participent d'une certaine culture, d'un certain humanisme, d'habitudes de penser et d'agir, d'une manière de poser les problèmes et d'en chercher les solutions.

Bref, il s'agit surtout d'une notion culturelle et linguistique. Elle m'apparaît avant tout comme une prise de conscience de la richesse d'un héritage que nous partageons avec près de 150 millions de personnes dans plus de 25 pays de par le monde. Ces pays tiennent comme nous, non seulement à préserver cet héritage, mais surtout à le mettre en valeur. Tous s'aperçoivent aujourd'hui qu'ils le feront beaucoup mieux s'ils peuvent le faire en commun.

Pays francophone par l'une de ses deux grandes cultures et l'une de ses deux langues officielles, le Canada se devait d'accueillir cette idée de façon très favorable. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'en faire part à la Chambre le 24 octobre dernier, lorsque je déclarais: "...le Gouvernement canadien est tout à fait favorable à l'établissement de liens plus étroits et à l'augmentation des échanges dans le domaine culturel et autres domaines connexes avec les pays qui, comme le Canada, possèdent en commun l'héritage linguistique et culturel français. C'est la politique du Gouvernement canadien de donner, dans les relations internationales, pleine expression au caractère bilingue et biculturel de notre pays. Le développement de nos liens avec les pays francophones que nous avons encouragés de façon vigoureuse au cours des dernières années, représente une dimension nouvelle et précieuse pour la diplomatie canadienne. Nous désirons, en particulier, participer activement à tout effort visant à l'élaboration d'un cadre effectif pour une plus ample coopération entre les États francophones."

Il va de soi, en effet, que notre pays doit participer activement à la communauté linguistique des pays de langue française. Le bénéfice qu'il en tirera viendra heureusement s'ajouter aux avantages de sa participation au Commonwealth. Comme vous le savez, notre pays a établi une multitude de liens intimes et profonds à tous les niveaux de sa vie nationale et dans tous les domaines avec ses partenaires du Commonwealth.

C'est ainsi que le Canada affecte une très forte proportion de son aide extérieure aux pays du Commonwealth en voie de développement. Grâce à un programme de coopération dans le domaine de l'éducation, un grand nombre de ressortissants du Commonwealth viennent chaque année étudier au Canada, tandis que bon nombre de Canadiens des deux langues se rendent dans les autres pays du Commonwealth. Nous participons aux activités de nombreux organismes de coordination ou de consultation, tels la "Commonwealth Foundation", l'Association parlementaire du Commonwealth, le Secrétariat du Commonwealth.

Cette énumération vous donne une idée des efforts que nous accomplissons du côté du Commonwealth, à l'avantage de tout le Canada, y compris, bien sûr, le Canada français. C'est dans le même esprit que le Gouvernement canadien a entrepris, depuis quelques années, de resserrer et de multiplier ses liens avec les pays francophones du monde, et avant tout, naturellement, avec la France, l'une de nos mères-patries.

Le Canada, cependant, n'a pas attendu les récents appels en faveur de la francophonie pour développer ses relations bilatérales avec les pays

francophones d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Les efforts que nous avons déployés dans cette direction devraient beaucoup faciliter notre participation à la francophonie.

Permettez-moi de vous décrire à grands traits certaines des initiatives prises par le Canada à cet égard. Ces exemples serviront, j'espère, à illustrer les activités sans cesse plus nombreuses et les efforts de plus en plus marqués du Canada à l'égard des pays de langue française.

C'est donc d'abord avec la France que se sont, dans ce contexte, développées nos relations bilatérales. La visite que le Premier ministre et moi-même avons faite en France, en janvier 1964, a marqué un tournant à cet égard. Ce fut, en effet, l'occasion pour le Général de Gaulle et Monsieur Pearson de convenir du principe d'une coopération très vaste et à tous les niveaux entre les deux pays. Les échanges de part et d'autre s'en sont trouvés nettement stimulés.

Dans le domaine de la politique internationale ou de nos intérêts bilatéraux, des consultations régulières entre les deux gouvernements se sont établies à l'instar de celles que nous avons avec les États-Unis et la Grande-Bretagne. C'est ainsi que je rencontre régulièrement, deux ou trois fois chaque année, mon collègue M. Couve de Murville, pour lequel j'ai beaucoup d'amitié. Plusieurs ministres des deux gouvernements se sont également rendu visite à l'occasion pour discuter de questions d'intérêt commun. Des consultations fréquentes ont aussi lieu au niveau des fonctionnaires. Enfin, il y a lieu de mentionner les activités de l'Association parlementaire France-Canada qui, depuis sa création il y a un an, s'est déjà réunie en France et au Canada.

Je ne saurais trop insister sur les avantages actuels que ces fréquents contacts ont procurés aux deux pays. Grâce à eux, les positions respectives des deux pays sur les grandes questions qui préoccupent le monde actuel sont mieux comprises de part et d'autre. Tout cela contribue à entretenir le climat de sympathie qui caractérise nos relations et nous aide à atteindre les objectifs qui nous sont communs.

Dans le domaine des relations culturelles, nous avons progressé à pas de géants depuis la mise en marche, en 1964, de notre programme d'échanges culturels avec les pays de langue française, programme qui disposait, à l'époque, de \$250,000. Depuis 1965, ses crédits ont été portés à un million de dollars.

Puis, en novembre 1965, j'avais le plaisir de signer, avec l'Ambassadeur de France à Ottawa, le premier accord culturel général entre nos deux pays. Cet accord visait à mieux organiser les rapports culturels entre les deux pays et à les développer de façon ordonnée. Grâce à lui, nous accueillons présentement chaque année au Canada une bonne centaine de boursiers français qui viennent étudier ici dans nos universités au niveau des études supérieures et de la recherche. Une vingtaine de professeurs français sont également invités chaque année.

par nos universités aux termes de cet accord. En retour, les Français attribuent annuellement près de 80 bourses à des Canadiens pour leur permettre de poursuivre leurs études en France et accueillent également quelques-uns de nos universitaires.

Par ailleurs, pour marquer l'importance du rôle joué par la Maison des Étudiants canadiens à Paris, le Gouvernement fédéral a attribué une subvention d'un demi-million de dollars à cette institution pour lui permettre de s'agrandir et porter sa capacité d'accueil de 70 à 125 étudiants. Par parenthèse je suis heureux d'adresser à M. Ostiguy, qui est à cette table d'honneur ce soir, mes remerciements les plus sincères pour sa collaboration et son initiative.

Grâce au programme fédéral d'échanges culturels avec les pays de langue française, nous avons pu subventionner, l'an passé, plusieurs manifestations culturelles canadiennes telles que la tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal en France, en Suisse et en Belgique, qui remporta le grand succès que vous savez; celle du théâtre de l'Égrégore en France et en Suisse; la participation de la troupe des Feux-Follets au Festival international du Music-Hall à l'Olympia de Paris; l'organisation d'une grande Semaine du Canada à Mulhouse, et diverses autres activités qu'il serait trop long d'énumérer ici. Enfin, des fonds de livres de plus de 800 titres touchant à tous les domaines de la vie canadienne ont été attribués à six grandes bibliothèques françaises.

Mentionnons également nos efforts en Belgique et en Suisse avec lesquels nous avons multiplié les échanges culturels, notamment dans le domaine académique. Nous accueillons chaque année une dizaine de ressortissants de chacun de ces pays comme boursiers du Gouvernement canadien, tandis que cinq ou six Canadiens se rendent en Belgique ou en Suisse, grâce à des bourses de l'un ou l'autre de ces pays. Nous comptons d'ailleurs signer sous peu un accord culturel avec la Belgique qui devrait permettre l'accroissement de ces échanges.

J'ajoute que cette politique d'échanges culturels ne se limite pas aux pays francophones. Je crois, en effet, qu'il est à l'avantage de tous les Canadiens de développer nos échanges culturels, notamment en direction de l'Europe. C'est avec une satisfaction particulière que j'ai pu annoncer, au cours de mon voyage en Europe, en novembre dernier, l'ouverture de négociations avec l'Italie et l'URSS en vue de conclure, éventuellement, d'autres accords culturels.

Dans le domaine de la coopération scientifique franco-canadienne, une mission canadienne, composée de hautes personnalités et présidée par le recteur de l'Université de Montréal, Monsieur Gaudry, s'est récemment rendue à Paris afin de mettre au point un vaste programme d'échanges scientifiques.

Dans le domaine économique, on a noté également une intensification de la coopération entre la France et le Canada. Une commission franco-canadienne se réunit maintenant chaque année pour discuter de

questions d'intérêt commun. Enfin, une importante mission économique canadienne s'est rendue en France, l'an dernier, pour étudier avec les autorités françaises les moyens à prendre pour améliorer les échanges entre les deux pays. Elle vient de diffuser à travers le Canada un important rapport sur ce sujet.

Bien d'autres projets sont en marche. Mentionnons des échanges d'officiers entre les armées française et canadienne. Des fonctionnaires vont en nombre croissant recevoir une formation à l'École nationale d'Administration française, tandis que nous accueillons en retour des fonctionnaires français en voyage d'études. Les deux pays étudient la possibilité de coopérer dans le domaine de la Production de la Défense. On examine le projet d'échanges de jeunes, proposé par Monsieur Marchand. Partout, c'est un va-et-vient constant de commissions et de délégations qui poursuivent un travail de défrichage. Des résultats impressionnants ont donc été obtenus depuis la visite du Premier ministre à Paris. Mais ce n'est qu'un début. Monsieur Couve de Murville et moi-même en convenions lors de sa visite à Ottawa en septembre dernier.

Si nous avons voulu intensifier et diversifier les rapports traditionnels que nous entretenons avec la France et élargir le cadre de nos échanges avec la Belgique et la Suisse, nous nous sommes aussi efforcés de nouer des liens directs et multiples avec les nombreux pays du tiers-monde francophone qui ont accédé à la souveraineté au cours de la période d'après-guerre. La volonté du Canada d'étendre sa présence aux dimensions nouvelles de la francophonie s'est traduite en Afrique par l'établissement d'ambassades au Cameroun, au Congo (Kinshasa), en Tunisie et au Sénégal. Par voie d'accréditations multiples, nos relations englobent l'ensemble des pays francophones de l'Afrique. Bien que nous n'ayons pas de missions diplomatiques proprement dites au Cambodge, au Laos et au Vietnam, notre participation aux travaux des Commissions internationales de Surveillance et de Contrôle nous a permis depuis 1954 d'engager un dialogue fructueux avec ces pays asiatiques. J'espère que dans un avenir prochain nos moyens budgétaires et nos disponibilités en personnel nous permettront d'étendre davantage le réseau de nos postes diplomatiques dans les pays francophones.

L'importance de ces missions ne saurait être exagérée. Nos ambassades constituent une armature administrative et une présence continue sur place sans lesquelles il nous serait impossible d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés; en particulier, elles permettent de créer ce climat de compréhension mutuelle sans lequel il ne nous serait pas possible de jeter les bases d'une coopération efficace et durable et, dans une perspective plus large, de coopérer étroitement avec tous les gouvernements intéressés au développement de la francophonie.

C'est dans le domaine de l'aide extérieure que notre présence au monde francophone d'Afrique et d'Asie s'est affirmée jusqu'ici de la façon la plus tangible. Il paraissait naturel en effet que notre action s'amorce dans un domaine où elle devenait le prolongement de l'oeuvre admirable qu'avaient déjà entreprise, surtout en Afrique, des centaines de missionnaires canadiens dans les domaines de l'éducation, des services médicaux et autres.

En Afrique française, notre programme d'aide extérieure s'est développé en quelques années d'une façon que l'on peut qualifier de remarquable. De \$300,000 dont nous disposions annuellement de 1961 à 64, les crédits d'aide bilatérale sont passés en 1964 à \$4 millions pour atteindre 8 millions de dollars au cours du présent exercice financier. A ces chiffres déjà impressionnants, il faudra désormais ajouter une somme d'environ 4 millions de dollars. En effet, il me fait plaisir d'annoncer que le Gouvernement canadien a décidé de porter le niveau de son aide à l'Afrique francophone au cours du prochain exercice financier au montant de \$12 millions. Si l'on songe que les crédits que nous consentirons l'an prochain aux pays africains de langue anglaise atteindront \$16 millions, il devient évident que nous sommes en bonne voie d'équilibrer, en Afrique, les concours financiers que nous apportons de part et d'autre.

La mise en oeuvre d'un programme de cette envergure en quelques années a exigé de la part du Canada et des pays bénéficiaires un effort considérable d'organisation et de coopération. Le départ, je l'ai déjà dit, a été plutôt lent et ceci était voulu puisque nous sommes tombés d'accord avec les pays intéressés pour engager nos crédits dans des programmes bien conçus, d'une valeur économique certaine et durable. Des progrès considérables ont été accomplis et c'est avec beaucoup de satisfaction personnelle que je soulignerai ici que nous avons maintenant les moyens et les effectifs au Canada et à l'étranger qui nous permettent d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés dans ce domaine. Nos missions diplomatiques en Afrique et en Asie ont accompli, dans des circonstances difficiles, une tâche admirable et, grâce à elles, nous avons maintenant une meilleure connaissance des besoins prioritaires des pays intéressés. D'autre part, ces pays ont maintenant une connaissance plus étendue de nos disponibilités en ressources humaines et matérielles. N'oubliez pas, mes chers amis, que lorsqu'on parle de paix, de danger de guerre mondiale, ce que je dis ce soir est à la base d'un effort pacifique.

Nous avons donc ainsi atteint ce que j'appellerai le deuxième stade dans la mise en place de notre programme: celui de la diversification et de la consolidation. Au départ, notre action s'est engagée surtout dans le domaine de l'assistance technique et, en particulier, de l'éducation. Nous avons déjà en Afrique française près de 250 professeurs et nous espérons porter leur nombre dans l'année qui vient aux environs de 300. Près de 450 stagiaires des pays du tiers-monde francophone poursuivent actuellement leurs études au Canada. Nous voulons faire davantage et ouvrir de nouvelles voies de coopération et nous apportons maintenant notre aide dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la santé publique, le transport, les communications et les travaux de génie de toutes sortes; au cours de l'an dernier, nous accordions une aide alimentaire substantielle au Maroc, à l'Algérie et au Sénégal.

Je viens de faire allusion aux ressources humaines et techniques dont nous aurons un besoin croissant. Ici, j'aimerais exprimer ma satisfaction devant l'appui enthousiaste des Canadiens français du Québec et des autres provinces à l'élaboration et à l'exécution de projets importants, non seulement dans les pays francophones mais un peu partout dans

le monde. A titre d'exemple, je voudrais mentionner qu'un bon nombre de médecins et de représentants de professions libérales ont offert spontanément, et dans quelques cas, gratuitement, leurs services. Existe-t-il de meilleur exemple d'altruisme et de générosité? J'aimerais aujourd'hui renouveler l'appel que j'ai lancé à plusieurs reprises aux hommes d'affaires, industriels, membres des professions libérales, enseignants et techniciens du Canada français. Aidez-nous à aider les autres, car sans votre concours nous ne saurions mener à bonne fin la tâche importante et complexe que le Canada a entreprise, en particulier dans les pays du tiers-monde francophone.

Comme vous le voyez, nos rapports bilatéraux avec les pays francophones sont déjà nombreux et étroits. Je voudrais vous exposer maintenant comment le Gouvernement canadien envisage l'élaboration au sein de la francophonie de rapports multilatéraux que tous semblent souhaiter. Nos idées là-dessus me semblent refléter certains grands thèmes qui se dégagent des déclarations faites à ce sujet un peu partout dans le monde francophone. Il va de soi que la francophonie, sans exclure nécessairement les aspects économiques, serait essentiellement une vaste entreprise culturelle; nul ne songe à la voir déborder sur le domaine politique. Pour être durable, elle sera oeuvre commune, s'élaborera dans le contexte de consultations constantes entre partenaires égaux, compte tenu des structures propres à chaque pays. Il s'ensuit que la francophonie devra s'incarner dans des formules très souples et variées. En effet, elle requiert un libre concours de toutes les bonnes volontés, une participation de toutes les initiatives privées; elle appelle aussi une coordination internationale cohérente qui suppose l'appui des gouvernements francophones.

Telle est d'ailleurs la voie dans laquelle cette francophonie paraît maintenant s'être engagée, car celle-ci, en effet, a commencé d'exister et le Canada, pour sa part, y participe déjà. Mentionnons entre autres les organismes suivants:

- l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (dite AUPELF), créée en 1961 grâce à l'initiative de l'Université de Montréal;
- l'Association internationale des Journalistes de langue française;
- l'Association internationale des Juristes de langue française;
- l'Association internationale des Médecins de langue française;
- l'Association inter-parlementaire des pays de langue française, en voie de création;
- le Comité de l'ONU pour la défense de la langue française dans les organisations internationales;
- la Communauté radiophonique de la langue française, la Fédération du français universel.

Il s'agit là d'un début des plus impressionnants, éclatant témoignage du caractère spontané de l'aspiration francophone.

Le Gouvernement fédéral n'a pas manqué pour sa part de s'intéresser de très près aux activités de ces différents groupes et a tenu à manifester son intérêt en apportant au besoin son concours financier, pour permettre notamment d'assurer la présence canadienne aux diverses réunions organisées par ces associations dans l'un ou l'autre des pays intéressés. Mais il est décidé à faire davantage.

En ce qui a trait à l'AUPELF, et dans l'optique exposé il y a un moment d'envisager nos relations avec la francophonie, le Commonwealth et tous autres pays, comme des manifestations d'une politique étrangère intégrée et intéressant tous les Canadiens, j'é suis heureux d'annoncer ce soir que le Gouvernement canadien lui versera une subvention annuelle budgétaire de \$50,000. De plus, à l'invitation de l'AUPELF, il participera au Fonds international de Coopération universitaire qui a pour objet principal de promouvoir le développement des universités du tiers-monde francophone. A cet effet, nous prévoyons une contribution de \$100,000 annuellement pendant cinq ans, dont l'emploi sera l'objet de consultations avec l'AUPELF et les gouvernements intéressés. Je dois dire ce soir que cette aide que le Gouvernement a décidé de donner à l'AUPELF est due à l'encouragement et aux efforts de mon collègue, M. Sauvé.

L'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française est, en effet, une des plus impressionnantes manifestations de l'esprit francophone. Cinquante-cinq universités de dix-huit pays du monde, à l'appel de l'Université de Montréal, ont formé en 1961 cette Association internationale qui a déjà fait ses preuves. C'est pour les Canadiens un objet de fierté que son secrétariat se soit fixé ici-même à Montréal. Il m'apparaît heureux qu'il en soit ainsi et j'assure l'AUPELF de tout notre appui.

Pour ce qui est de l'Association interparlementaire des pays de langue française, le Président de la Chambre des communes a reçu du Président du Parlement luxembourgeois une invitation à une réunion préparatoire, au Luxembourg, en mai. Ce projet est à l'étude et a éveillé le plus grand intérêt parmi les parlementaires canadiens.

Mais toutes ces initiatives jusqu'à maintenant se sont développées au gré des événements. Si nous voulons assurer à la francophonie un développement efficace et cohérent, il m'apparaît essentiel qu'elles soient, à l'avenir, entreprises de façon concertée, qu'elles soient encouragées, suscitées s'il y a lieu, et coordonnées. Un organisme international de caractère essentiellement privé, s'appuyant sur des associations nationales de même caractère, indépendantes les unes des autres et à l'égard de leurs gouvernements, mais opérant en liaison avec eux et avec leur appui, me paraîtrait l'instrument le plus approprié pour répondre à de tels besoins. Cet organisme international permettrait à la coopération de s'établir dans ce domaine sur une base de complète égalité entre les divers pays intéressés et de parfaire ainsi l'action individuelle et collective des

gouvernements en mobilisant les ressources et les initiatives des individus et des sociétés privées. Le Gouvernement canadien, pour sa part, en est convaincu et a entrepris de soumettre cette proposition aux gouvernements francophones. Si les avis étaient favorables, il serait disposé à convoquer une réunion de leurs représentants pour discuter de cette question.

Il y a quelque chose de profondément émouvant à la pensée d'une fraternité de langue, rassemblant peuples, races et continents au service de valeurs culturelles et humaines communes. Émouvant aussi le spectacle d'une francophonie fraternelle aux dimensions du monde, qui s'enrichit de l'apport des civilisations d'Asie et d'Afrique. Comment donc la francophonie ne serait-elle pas l'affaire du Canada: du Canada français en particulier, certes, mais aussi de tout le Canada?

S/C